APAVE
AGENCE DE SAINT BRIEUC
24 rue Alain Colas CS 20101
22950 TRÉGUEUX
Tél. : 02 96 52 29 29

DONNEUR D'ORDRE
COMMUNE D'HENANSAL
2 Rue de la Mairie
22400 HÉNANSAL
CONTACT : **Madame HERVO SYLVIE**

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Ce rapport annule et remplace les éventuels rapports précédents



Numéro d'affaire : **A322310918_01**
Numéro de rapport **: A322310918_01_45333**
Date : **08/06/2022**

Lieu d'intervention :

Maison individuelle

17 route des Caps
22400 HÉNANSAL

Destinataire rapport :
COMMUNE D'HENANSAL
COMMUNE D'HENANSAL

Date d'intervention :
Du **25/05/2022** au **25/05/2022**

Intervenant : **Monsieur Siegfried BECKER**

Signature :



Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité
Nombre de pages total du document : 56 pages

1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1 DESIGNATION DU BATIMENT

Adresse :
17 route des Caps
22400 HÉNANSAL
Étage :
Bâtiment :

Numéro de Lot :
Référence Cadastrale : **Non communiqué**
Date du Permis de Construire : **Antérieur au 1er juillet 1997**

Nature du bâtiment : **Maison individuelle**
Cat. du bâtiment :

1.2 DÉSIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom : **COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL**
Adresse : **2 Rue de la Mairie**
22400 HÉNANSAL

DÉSIGNATION DU PROPRIETAIRE

Nom : **COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL**
Adresse : **2 Rue de la Mairie**
22400 HÉNANSAL

1.3 EXÉCUTION DE LA MISSION

Rapport N° : A322310918_01_45333

Repérage réalisé par : **BECKER Siegfried**
N° certificat de qualification : **CPDI6391 Version 001**
Date d'obtention : **25/04/2022**
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :
I.Cert

Date de la commande : **10/05/2022**
Accompagnateur : **Aucun**

Laboratoire d'Analyses : **ITGA BAT K**
Adresse laboratoire : **Parc d'affaires - Bât. K Espace Performance 35768 SAINT-GRÉGOIRE CEDEX**
Numéro d'accréditation : **1-5970**

Organisme d'assurance professionnelle : **AXA FRANCE IARD**
Adresse assurance : **313 Terrasse de l'ARCHE 92727 NANTERRE CEDEX**
N° de contrat d'assurance : **10800807204**
Date de validité : **31/12/2022**

1.4 REFERENCE DU PROGRAMME DE TRAVAUX DEFINI PAR LE DONNEUR D'ORDRE

Nature des travaux envisagés : Travaux de rénovation (sols, murs, plafonds)

1.5 VISA DE L'OPERATEUR DE REPERAGE

Nom de l'opérateur : **BECKER Siegfried**
AGENCE DE SAINT BRIEUC 24 rue Alain Colas CS 20101 22950 TRÉGUEUX

Signature



DATE D'ÉTABLISSEMENT DU RAPPORT

Lieu et date d'établissement du rapport

Fait à **TRÉGUEUX** le **08/06/2022**

1.6 CONCLUSION(S) DU RAPPORT

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Tout sondage n'est que ponctuel, nous ne pouvons admettre la présence d'éventuel conduit, gaine, réseaux enterrés…(liste non exhaustive) sans avoir de visuel.

SOMMAIRE :

INFORMATIONS GÉNÉRALES 2
DESIGNATION DU BATIMENT 2
DÉSIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE 2
DÉSIGNATION DU PROPRIETAIRE 2
EXÉCUTION DE LA MISSION 2
REFERENCE DU PROGRAMME DE TRAVAUX DEFINI PAR LE DONNEUR D'ORDRE 2
VISA DE L'OPERATEUR DE REPERAGE 2
CONCLUSION(S) DU RAPPORT 2
RESULTATS DU REPERAGE 4
MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE AFFECTES PAR LES TRAVAUX 4
MATERIAUX OU PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE 4
INVESTIGATIONS NON REALISEES 7
MOYENS D'ACCES A METTRE A DISPOSITION PAR LE DONNEUR D'ORDRE 7
INVESTIGATION(S) APPROFONDIE(S) DEVANT ETRE REALISEE(S) PAR LE DONNEUR D'ORDRE 7
COMMENTAIRES RELATIFS A LA PRESTATION 7
OBJECTIF 7
REFERENCES REGLEMENTAIRES ET NORMATIVES 7
CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE 7
PROGRAMME ET PERIMETRE DE LA MISSION 8
PROGRAMME DE TRAVAUX DEFINI PAR LE DONNEUR D'ORDRE 8
PROGRAMME ET PERIMETRE DE REPERAGE DEFINIS PAR L'OPERATEUR DE REPERAGE 8
RAPPORT(S) ANTERIEUR(S) 10
OBLIGATIONS DU PROPRIETAIRE DE L'IMMEUBLE BATI 10
PRECONISATIONS 10
ANNEXE FICHES D'IDENTIFICATION ET DE COTATION 11
ANNEXE CROQUIS 45
ANNEXE PROCES VERBAUX D'ANALYSES 49
ANNEXE TABLEAU ESTIMATIF DES QUANTITES 50
ANNEXE CERTIFICATION DE L'OPERATEUR DE REPERAGE 51
ANNEXE ATTESTATION D'ASSURANCE 52
CONSEILS SUR LES MODALITES D'ELIMINATION DES DECHETS 54

2 RESULTATS DU REPERAGE

Dans le cadre de cette mission, l'intervenant Apave a examiné uniquement les composants et les locaux ou les volumes auxquels il a pu accéder dans des conditions normales de sécurité.

2.1 Matériaux ou produits contenant de l'amiante affectés par les travaux

Etage	Local	Composant	Matériau / Produit	Critères(s) ayant permis de conclure	Réf sondage	Réf ZPSO
RDC	Couloir	Revêtement de sol	Colle revêtement souple	Résultat d'analyse (E01)	S01	
RDC	Pièce 2	Revêtement de sol	Colle revêtement souple	Résultat d'analyse (E24)	S24	
RDC	Cuisine	Revêtement de sol	Colle revêtement souple	Résultat d'analyse (E28)	S28	
RDC	Pièce 3	Revêtement de sol	Colle revêtement souple	Résultat d'analyse (E33)	S33	
R+1	Pièce 6	Revêtement de sol	Colle revêtement souple	Résultat d'analyse (E49)	S49	
		Revêtement de sol	Chape ciment	Résultat d'analyse (E50)	S50	

2.2 Matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante

Etage	Local	Composant	Matériau / Produit	Critères(s) ayant permis de conclure	Réf sondage	Réf ZPSO
RDC	**Couloir**	**Revêtement de murs**	**Enduit plâtre**	**Résultat d'analyse (E04)**	**S04**	**Z001**
		Revêtement de murs	**Plâtre - peinture toile de verre**	**Résultat d'analyse (E02)**	**S02**	
		Revêtement de murs	**Plâtre - Colle toile de verre peinte**	**Résultat d'analyse (E03)**	**S03**	
		Revêtement de murs - Mur sous escalier 1	**Plâtre - Peinture**	**Résultat d'analyse (E05)**	**S05**	
		Ensemble des portes	**Bois - Peinture rose**	**Résultat d'analyse (E06)**	**S06**	
		Revêtements de plafond	**Bois - Peinture**	**Résultat d'analyse (E07)**	**S07**	
		Porte d'entrée	**Bois - Peinture**	**Résultat d'analyse (E59)**	**S59**	
RDC	**Pièce 1**	**Revêtement de murs**	**Plâtre - Peintures multicouches**	**Résultat d'analyse (E08)**	**S08**	
		Revêtement de murs	**Plâtre - Peinture verte**	**Résultat d'analyse (E09)**	**S09**	
		Revêtement de murs	**Plâtre - Peinture blanche**	**Résultat d'analyse (E10)**	**S10**	

Etage	Local	Composant	Matériau / Produit	Critères(s) ayant permis de conclure	Réf sondage	Réf ZPSO
		Impost - Porte accès garage	Joint mastic	Résultat d'analyse (E17)	S17	
RDC	Pièce 2	Revêtement de murs	Enduit plâtre	Résultat d'analyse (E04 - idem)	S61	Z001
		Revêtement de murs	Plâtre - Colle de tapisserie	Résultat d'analyse (E25)	S25	
		Barreaux fenêtre	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (E26)	S26	
		Revêtements de plafond	Bois - Peinture	Résultat d'analyse (E27)	S27	
RDC	WC	Revêtement de sol	Colle de carrelage	Résultat d'analyse (E11)	S11	
		Revêtement de sol	Joint de carrelage	Résultat d'analyse (E12)	S12	
		Plinthes	Joint de plinthes	Résultat d'analyse (E14)	S14	
		Revêtement de murs	Enduit plâtre	Résultat d'analyse (E04 - idem)	S62	Z001
		Plinthes	Colle de plinthes	Résultat d'analyse (E13)	S13	
		Revêtement de murs	Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (E15)	S15	
		Revêtement de sol	Ragréage	Résultat d'analyse (E16)	S16	
RDC	Cuisine	Revêtement de murs	Enduit plâtre	Résultat d'analyse (E04 - idem)	S63	Z001
		Revêtement de murs	Colle de faïence	Résultat d'analyse (E29)	S29	
		Revêtement de murs	Plâtre - Colle toile de verre peinte	Résultat d'analyse (E30)	S30	
		Revêtement de murs	Plâtre - Peinture toile de verre	Résultat d'analyse (E31)	S31	
		Revêtement de murs	Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (E38)	S38	
RDC	Pièce 3	Revêtements de plafond	Bois - Peinture marron	Résultat d'analyse (E32)	S32	
		Revêtement de murs	Enduit plâtre	Résultat d'analyse (E04 - idem)	S64	Z001
		Revêtement de murs	Plâtre - Colle de tapisserie	Résultat d'analyse (E34)	S34	
		Revêtement de murs - Embrasures	Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (E35)	S35	
		Revêtement de murs - Moulures	Bois - Peinture	Résultat d'analyse (E36)	S36	
RDC	Pièce 4	Revêtement de sol	Colle de carrelage	Résultat d'analyse (E37)	S37	
		Plinthes	Joint de plinthes	Résultat d'analyse (E46)	S46	
		Revêtement de murs	Enduit plâtre	Résultat d'analyse (E04 - idem)	S65	Z001

Etage	Local	Composant	Matériau / Produit	Critères(s) ayant permis de conclure	Réf sondage	Réf ZPSO
		Porte	Bois - Peinture grise	Résultat d'analyse (E39)	S39	
		Revêtement de murs	Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (E40)	S40	
		Plinthes	Colle de plinthes	Résultat d'analyse (E45)	S45	
RDC	Pièce 5	Revêtement de murs	Plâtre - Peinture blanche	Résultat d'analyse (E41)	S41	
		Revêtement de murs	Enduit plâtre	Résultat d'analyse (E04 - idem)	S66	Z001
		Fenêtre fixe	Joint mastic	Résultat d'analyse (E42)	S42	
		Revêtement de murs	Plâtre - Peinture bleue claire	Résultat d'analyse (E43)	S43	
		Fenêtre fixe	Joint mastic	Résultat d'analyse (E44)	S44	
RDC	Garage	Revêtement de murs	Joint mortier	Résultat d'analyse (E18)	S18	
RDC	Chaufferie	Revêtements de plafond	Bois - Revêtement bitumineux	Résultat d'analyse (E19)	S19	
		Conduit de fluide	Enduit de rebouchage	Résultat d'analyse (E23)	S23	
		Menuiserie bois	Joint mastic	Résultat d'analyse (E20)	S20	
		Conduit de fluide	Enveloppe de calorifuge	Résultat d'analyse (E21)	S21	
		Conduit de fluide	Calorifuge	Résultat d'analyse (E22)	S22	
RDC	Escalier 1	Revêtement de murs	Plâtre - Peinture marron	Résultat d'analyse (E47)	S47	
		Revêtement de murs	Enduit plâtre	Résultat d'analyse (E04 - idem)	S67	Z001
		Revêtement de murs	Lambris bois - Peinture	Résultat d'analyse (E48)	S48	
R+1	Pièce 6	Revêtement de murs	Enduit plâtre	Résultat d'analyse (E04 - idem)	S68	Z001
		Revêtement de murs - Derrière radiateur	Plâtre - Peinture corail	Résultat d'analyse (E51)	S51	
		Revêtement de murs - Placard-niche	Bois - Peinture	Résultat d'analyse (E52)	S52	
R+1	Douche	Revêtement de sol	Colle de carrelage	Résultat d'analyse (E55)	S55	
		Revêtement de murs	Enduit plâtre	Résultat d'analyse (E04 - idem)	S69	Z001
		Plinthes	Colle de plinthes	Résultat d'analyse (E57)	S57	
		Revêtement de murs	Colle de faïence	Résultat d'analyse (E58)	S58	
R+1	Cheminée 1	Revêtement de sol	Dalle terre cuite	Résultat d'analyse (E53)	S53	

Etage	Local	Composant	Matériau / Produit	Critères(s) ayant permis de conclure	Réf sondage	Réf ZPSO
		Manteau	Bois - Peinture	Résultat d'analyse (E54)	S54	
Combles	Combles non amenagés	Porte d'accès ext.	Bois - Peinture	Résultat d'analyse (E60)	S60	

2.3 Matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante non prélevés

Sans objet

3 INVESTIGATIONS NON REALISEES

3.1 Moyens d'accès à mettre à disposition par le donneur d'ordre

Néant

3.2 Investigation(s) approfondie(s) devant être réalisée(s) par le donneur d'ordre

Néant

4 COMMENTAIRES RELATIFS A LA PRESTATION

4.1 OBJECTIF

Le repérage de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti est défini à l'article R. 4412-97 du Code du Travail. Il consiste à rechercher, identifier, localiser et quantifier les matériaux et produits contenant de l'amiante susceptibles d'être affectés directement ou indirectement par les travaux tels qu'ils ont été définis par le donneur d'ordre.

4.2 REFERENCES REGLEMENTAIRES ET NORMATIVES

Loi no 2016-1088 du 8 août 2016,
Décret no 2012-639 du 4 mai 2012 modifié par le décret 2017-899 du 9 mai 2017 et par le décret 2019-251 du 27 mars 2019,
Arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis
Arrêté du 23 janvier 2020 modifiant l'arrêté du 16 juillet 2019,
Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification,
Articles L.4412-2, L.4531-1, L.4121-3 et R.4412-97 du Code du travail,
Norme NF X 46 020 du 05 août 2017.

4.3 CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date(s) et nature des visites sur site

Date(s) de la ou des visites	Objet
25/05/2022	Repérage amiante avant travaux

Documents remis :

Titre
Programme de travaux

Ecarts par rapport à la norme NF X 46-020 : Néant

Conditions du repérage : Le repérage est réalisé conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-020, qui prescrit la fréquence minimale des sondages et prélèvements au sein de zones présentant des similitudes d'ouvrage.
Lorsque le repérage ne peut être dissocié de l'engagement de l'opération elle-même pour des raisons techniques communiquées par l'opérateur de repérage (dépose de doublages, de plénums etc), le donneur d'ordre fait procéder au repérage au fur et à mesure de l'avancement des travaux projetés.
Moyens mis à disposition de l'opérateur : Néant
Commentaire : Néant

5 PROGRAMME ET PERIMETRE DE LA MISSION

5.1 PROGRAMME DE TRAVAUX DEFINI PAR LE DONNEUR D'ORDRE

Travaux de rénovation (sols, murs, plafonds)

Si des produits ou matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, n'auraient pas fait l'objet d'investigations car non identifiés comme concernés par le programme de travaux tel que communiqué par le donneur d'ordre, ce dernier devra effectuer des investigations complémentaires.

5.2 PROGRAMME ET PERIMETRE DE REPERAGE DEFINIS PAR L'OPERATEUR DE REPERAGE

Périmètre de repérage : Ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concernés par la mission de repérage, telle que découlant du programme des travaux fixé par le donneur d'ordre.

Etage	Local / partie d'immeuble concerné par les travaux	Visitée	Justification
RDC	Couloir	OUI	
RDC	Pièce 1	OUI	
RDC	Pièce 2	OUI	
RDC	WC	OUI	
RDC	Cuisine	OUI	
RDC	Pièce 3	OUI	
RDC	Pièce 4	OUI	
RDC	Pièce 5	OUI	
RDC	Garage	OUI	
RDC	Chaufferie	OUI	
RDC	Escalier 1	OUI	
R+1	Pièce 6	OUI	
R+1	Douche	OUI	
R+1	Cheminée 1	OUI	
R+1	Cheminée 2	OUI	
R+1	Escalier 2	OUI	
Combles	Combles non amenagés	OUI	

Programme de repérage : Liste des composants de construction et parties de composants de construction à inspecter à l'occasion de la mission de repérage. Le programme de repérage est établi sur la base du programme des travaux fixé par le donneur d'ordre, en prenant notamment en considération les données de l'annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019.

Ouvrages ou composants de la construction	Parties d'ouvrages ou de composants à inspecter ou à sonder	Matériau ou Produit	Commentaire
2 - Parois verticales extérieures et Façades			
Façades lourdes y compris poteaux	Colles et joints (faience, pâte de verre, carrelage), ragréages, primaires d'accrochage, Imperméabilisants	M	
	Couvre-joints	P	
Menuiseries extérieures	Joints de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium)	M	
	Peintures décoratives	M	
3 - Parois verticales intérieures			
Murs et cloisons maçonnés	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	M	
	Enduits de ragréage, débullage, lissage	M	
Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	M	
	Sous couches des tissus muraux	P	
Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Sous couches des tissus muraux, moquettes murales ou les vinyles	P	
	Colles et joints de carrelage ou de faïence, ragréage, primaire d'accrochage	M	
	Peintures décoratives (pailletées, gouttelettes, …)	M	
	Revêtements bitumineux	M	
	Peintures intumescentes	M	
4 - Plafonds et faux plafonds			
Plafonds	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	M	
	Sous couches des tissus muraux	M	
	Peintures intumescentes	M	
	Revêtements bitumineux	M	
	Peintures décoratives (pailletées, gouttelettes…)	M	
5 - Planchers et planchers techniques			
Revêtements de sols	Sous-couches (carton, feutre, …) des revêtements souples	M	
	Colles non bitumineuses	M	
	Sols coulés à base ciment (terrazolith, etc.)	P	
	Colles et joints de carrelage, ragréages, primaires d'accrochage	M	
	Enduit de cuvelage	M	

6 RAPPORT(S) ANTERIEUR(S)

Rapports précédents :
Absence de rapports antérieurs ou non communiqués

7 OBLIGATIONS DU PROPRIETAIRE DE L'IMMEUBLE BATI

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du «dossier amiante – parties privatives» (DAPP) prévu au I de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du «dossier technique amiante» (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante avant travaux.

Il communique ce rapport ou ce pré-rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.

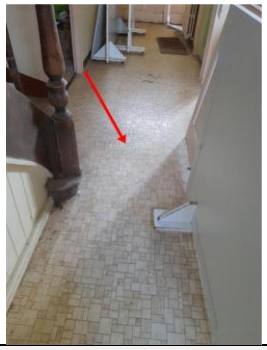
8 PRECONISATIONS

L'adéquation entre le périmètre de repérage associé à cette prestation et le champ d'intervention effectif des destinataires du présent document pouvant présenter des évolutions en fonction des besoins du donneur d'ordre, toute découverte de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante non identifiés notamment pour des raisons de modification du programme de travaux ou d'hétérogénéités non précisées par le donneur d'ordre, doit faire l'objet d'une suspension immédiate des travaux et d'investigations complémentaires appropriées dans les meilleurs délais.

Nous vous rappelons que des dispositions spécifiques de protection des travailleurs intervenant sur les matériaux et produits contenant de l'amiante sont stipulées dans le cadre du code du travail.

Nous vous conseillons de faire appel à un maître d'œuvre spécialisé pour concevoir le projet de suppression de l'amiante et à une entreprise spécialisée pour réaliser les investigations approfondies avec sondages destructifs et les travaux de démolition conformément aux recommandations de la CNAMTS, des CARSAT – CRAM – CGSS, des guides de l'INRS et de l'OPPBTP, et des directives de l'inspection du travail.

ANNEXE FICHES D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

PRELEVEMENT : E01		
Emplacement		
		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Couloir
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Colle revêtement souple	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Revêtement de sol - Sol		
Résultat amiante		
Présence d'amiante (Fibres d'amiante de type chrysotile)		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Colle revêtement souple		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Carton avec couche en mousse + colle polymère jaune non séparable + ragréage gris non séparable + couche rose non séparable	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante de type chrysotile

PRELEVEMENT : E02		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Couloir
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Plâtre - peinture toile de verre	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Revêtement de murs - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Plâtre / peinture toile de verre		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Peinture non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E03		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Couloir
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Plâtre - Colle toile de verre peinte	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Revêtement de murs - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Plâtre / Colle toile de verre peinte		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Peintures multiples non séparable + toile fibreuse blanche non séparable + colle beige non séparable	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E04		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Couloir
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Enduit plâtre	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Revêtement de murs - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Enduit plâtre		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Peinture en vrac non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac non séparable	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E05		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Couloir
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Plâtre - Peinture	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Revêtement de murs - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Plâtre / Peinture		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Peinture en vrac avec poussières non séparable + matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E06		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Couloir
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Bois - Peinture rose	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Ensemble des portes - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Bois / Peinture		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Peintures multiples non séparable + matériau gris en vrac non séparable	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E07		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Couloir
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Bois - Peinture	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Revêtements de plafond - Plafond		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Bois / Peinture		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Peintures multiples en vrac	0
Fr2	Non analysé	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées
Fr2		

PRELEVEMENT : E08		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Pièce 1
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Plâtre - Peintures multicouches	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Revêtement de murs - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Plâtre / Peinture		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Peintures multiples non séparable + matériau plâtreux beige non séparable	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E09		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Pièce 1
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Plâtre - Peinture verte	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Revêtement de murs - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Plâtre / Peinture verte		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Peintures multiples en vrac non séparable + matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E10		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Pièce 1
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Plâtre - Peinture blanche	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Revêtement de murs - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Bois / Peinture		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Peinture en vrac non séparable + matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E11		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - WC
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Colle de carrelage	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Revêtement de sol - Sol		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Colle de carrelage		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Non analysé	0
Fr2	Colle grise non séparable + matériau compact gris hétérogène non séparable	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		
Fr2		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E12

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - WC
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Joint de carrelage	30/05/2022	BECKER Siegfried

Localisation

Revêtement de sol - Sol

Résultat amiante

Absence d'amiante

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet

Joint de carrelage

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Peinture non séparable + joint cassant gris non séparable	0
Fr2	Non analysé	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées
Fr2		

PRELEVEMENT : E13

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - WC
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Colle de plinthes	30/05/2022	BECKER Siegfried

Localisation

Plinthes - Murs

Résultat amiante

Absence d'amiante

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet

Colle de plinthes

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Non analysé	0
Fr2	Colle beige + joint cassant gris	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		
Fr2		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E14		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - WC
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Joint de plinthes	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Plinthes - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Joint de plinthes		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Non analysé	0
Fr2	Colle beige + joint cassant gris	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		
Fr2		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E15		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - WC
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Plâtre - Peinture	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Revêtement de murs - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Plâtre / Peinture		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Peintures multiples en vrac	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E16		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - WC
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Ragréage	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Revêtement de sol - Sol		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Ragréage		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Colle grise non séparable + ragréage gris hétérogène non séparable	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E17		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Pièce 1
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Joint mastic	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Impost - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Joint mastic		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Peintures multiples non séparable + matériau compact beige non séparable	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E18

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Garage
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Joint mortier	30/05/2022	BECKER Siegfried

Localisation

Revêtement de murs - Murs

Résultat amiante

Absence d'amiante

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet

Joint mortier

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Matériau beige en vrac hétérogène	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E19

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Chaufferie
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Bois - Revêtement bitumineux	30/05/2022	BECKER Siegfried

Localisation

Revêtements de plafond - Plafond

Résultat amiante

Absence d'amiante

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet

Bois / Revêtement bitumineux

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Peinture non séparable + revêtement bitumineux noir avec poussières non séparable	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E20		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Chaufferie
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Joint mastic	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Menuiserie bois - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Joint mastic		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Peinture non séparable + matériau compact beige non séparable	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E21		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Chaufferie
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Enveloppe de calorifuge	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Conduit de fluide - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Enveloppe de calorifuge		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Toile blanche plâtrée + carton non séparable	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E22		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Chaufferie
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Calorifuge	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Conduit de fluide - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Calorifuge		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Matériau fibreux multicolore	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E23		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Chaufferie
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Enduit de rebouchage	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Conduit de fluide - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Enduit de rebouchage		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Enduit beige en vrac avec poussières	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E24

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Pièce 2
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Colle revêtement souple	30/05/2022	BECKER Siegfried

Localisation

Revêtement de sol - Sol

Résultat amiante

Présence d'amiante (Fibres d'amiante de type chrysotile)

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet

Colle revêtement souple

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Revêtement souple marron avec couche cartonnée	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante de type chrysotile

PRELEVEMENT : E25		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Pièce 2
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Plâtre - Colle de tapisserie	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Revêtement de murs - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Plâtre / Colle de tapisserie		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Papier peint avec couche en mousse non séparable + peintures multiples non séparable	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E26		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Pièce 2
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Métal - Peinture	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Barreaux fenêtre - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Métal / Peinture		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Peintures multiples en vrac	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E27		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Pièce 2
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Bois - Peinture	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Revêtements de plafond - Plafond		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Bois / Peinture		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Peintures multiples en vrac	0
Fr2	Non analysé	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées
Fr2		

PRELEVEMENT : E28

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Cuisine
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Colle revêtement souple	30/05/2022	BECKER Siegfried

Localisation

Revêtement de sol - Sol

Résultat amiante

Présence d'amiante (Fibres d'amiante de type chrysotile)

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet

Colle revêtement souple

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Ragréage gris non séparable + peinture non séparable	0
Fr2	Revêtement souple beige avec couche cartonnée + colle polymère jaune non séparable	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées
Fr2		Fibres d'amiante de type chrysotile

PRELEVEMENT : E29		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Cuisine
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Colle de faïence	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Revêtement de murs - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Colle de faïence		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Non analysé	0
Fr2	Colle beige non séparable + couche plâtreuse blanche non séparable	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		
Fr2		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E30		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Cuisine
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Plâtre - Colle toile de verre peinte	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Revêtement de murs - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Plâtre / Colle toile de verre peinte		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Peinture non séparable + toile fibreuse blanche non séparable + matériau plâtreux blanc non séparable	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E31		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Cuisine
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Plâtre - Peinture toile de verre	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Revêtement de murs - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Plâtre / Peinture toile de verre		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Peintures multiples non séparable + toile fibreuse blanche non séparable + matériau plâtreux blanc non séparable	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E32		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Pièce 3
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Bois - Peinture marron	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Revêtements de plafond - Plafond		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Bois / Peinture marron		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Peintures multiples en vrac	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E33

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Pièce 3
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Colle revêtement souple	30/05/2022	BECKER Siegfried

Localisation

Revêtement de sol - Sol

Résultat amiante

Présence d'amiante (Fibres d'amiante de type chrysotile)

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet

Colle revêtement souple

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Revêtement souple marron avec couche cartonnée + colle polymère jaune non séparable + ragréage gris non séparable + peinture non séparable	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante de type chrysotile

PRELEVEMENT : E34		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Pièce 3
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Plâtre - Colle de tapisserie	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Revêtement de murs - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Plâtre / Colle de tapisserie		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Papier peint	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E35		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Pièce 3
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Plâtre - Peinture	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Revêtement de murs - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Plâtre / Peinture		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Peinture en vrac non séparable + matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E36		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Pièce 3
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Bois - Peinture	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Revêtement de murs - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Bois / Peinture		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Peintures multiples	0
Fr2	Non analysé	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées
Fr2		

PRELEVEMENT : E37		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Pièce 4
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Colle de carrelage	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Revêtement de sol - Sol		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Colle de carrelage		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Colle grise non séparable + matériau compact beige hétérogène non séparable	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E38		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Cuisine
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Plâtre - Peinture	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Revêtement de murs - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Plâtre / Peinture		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Peintures multiples en vrac	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E39		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Pièce 4
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Bois - Peinture grise	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Porte - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Bois / Peinture grise		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Peintures multiples en vrac	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E40		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Pièce 4
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Plâtre - Peinture	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Revêtement de murs - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Plâtre / Peinture		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Peinture en vrac non séparable + matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E41		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Pièce 5
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Plâtre - Peinture blanche	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Revêtement de murs - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Plâtre / Peinture		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Peinture en vrac non séparable + matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E42		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Pièce 5
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Joint mastic	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Fenêtre fixe - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Joint mastic		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Matériau compact beige avec poussières	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E43		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Pièce 5
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Plâtre - Peinture bleue claire	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Revêtement de murs - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Plâtre / Peinture bleue claire		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Peintures multiples en vrac non séparable + matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E44		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Pièce 5
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Joint mastic	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Fenêtre fixe - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Joint mastic		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Peinture non séparable + matériau compact beige non séparable	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E45		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Pièce 4
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Colle de plinthes	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Plinthes - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Colle de plinthes		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Non analysé	0
Fr2	Colle beige non séparable + couche plâtreuse blanche non séparable + joint cassant gris	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		
Fr2		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E46		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Pièce 4
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Joint de plinthes	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Plinthes - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Joint de plinthes		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Colle beige en vrac + joint cassant gris en vrac	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E47		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Escalier 1
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Plâtre - Peinture marron	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Revêtement de murs - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Plâtre / Peinture marron		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Peinture en vrac non séparable + matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E48		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Escalier 1
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Lambris bois - Peinture	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Revêtement de murs - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Lambris bois / Peinture		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Peintures multiples en vrac	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E49

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	R+1 - Pièce 6
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Colle revêtement souple	30/05/2022	BECKER Siegfried

Localisation

Revêtement de sol - Sol

Résultat amiante

Présence d'amiante (Fibres d'amiante de type chrysotile)

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet

Colle revêtement souple

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Non analysé	0
Fr2	Revêtement souple marron avec couche cartonnée + colle polymère jaune non séparable + ragréage gris non séparable	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		
Fr2		Fibres d'amiante de type chrysotile

PRELEVEMENT : E50

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	R+1 - Pièce 6
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Chape ciment	30/05/2022	BECKER Siegfried

Localisation

Revêtement de sol - Sol

Résultat amiante

Présence d'amiante (Fibres d'amiante de type chrysotile)

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet

Chape ciment

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Colle polymère jaune non séparable + matériau gris en vrac non séparable + matériau blanc en vrac non séparable	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante de type chrysotile

PRELEVEMENT : E51		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	R+1 - Pièce 6
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Plâtre - Peinture corail	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Revêtement de murs - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Plâtre / Peinture corail		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Peintures multiples non séparable + matériau mousse beige non séparable + matériau plâtreux blanc non séparable + matériau gris en faible quantité non séparable	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E52		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	R+1 - Pièce 6
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Bois - Peinture	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Revêtement de murs - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Bois / Peinture		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Peintures multiples en vrac	0
Fr2	Non analysé	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées
Fr2		

PRELEVEMENT : E53		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	R+1 - Cheminée 1
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Dalle terre cuite	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Revêtement de sol - Sol		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Dalle terre cuite		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Matériau compact rouge	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E54		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	R+1 - Cheminée 1
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Bois - Peinture	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Manteau - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Bois / Peinture		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Peintures multiples en vrac	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E55		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	R+1 - Douche
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Colle de carrelage	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Revêtement de sol - Sol		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Colle de carrelage		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Non analysé	0
Fr2	Colle beige	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		
Fr2		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E57		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	R+1 - Douche
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Colle de plinthes	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Plinthes - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Colle de plinthes		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Peinture non séparable + colle beige + joint cassant blanc non séparable	0
Fr2	Non analysé	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées
Fr2		

PRELEVEMENT : E58

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	R+1 - Douche
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Colle de faïence	30/05/2022	BECKER Siegfried

Localisation

Revêtement de murs - Murs

Résultat amiante

Absence d'amiante

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet

Colle de faïence

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Non analysé	0
Fr2	Colle beige	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		
Fr2		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E59

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	RDC - Couloir
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Bois - Peinture	30/05/2022	BECKER Siegfried

Localisation

Porte d'entrée - Murs

Résultat amiante

Absence d'amiante

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet

Bois / Peinture

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Peintures multiples en vrac	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : E60		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Pièce ou local**
COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	A322310918_01	Combles - Combles non amenagés
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Bois - Peinture	30/05/2022	BECKER Siegfried
Localisation		
Porte d'accès ext. - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Bois / Peinture		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

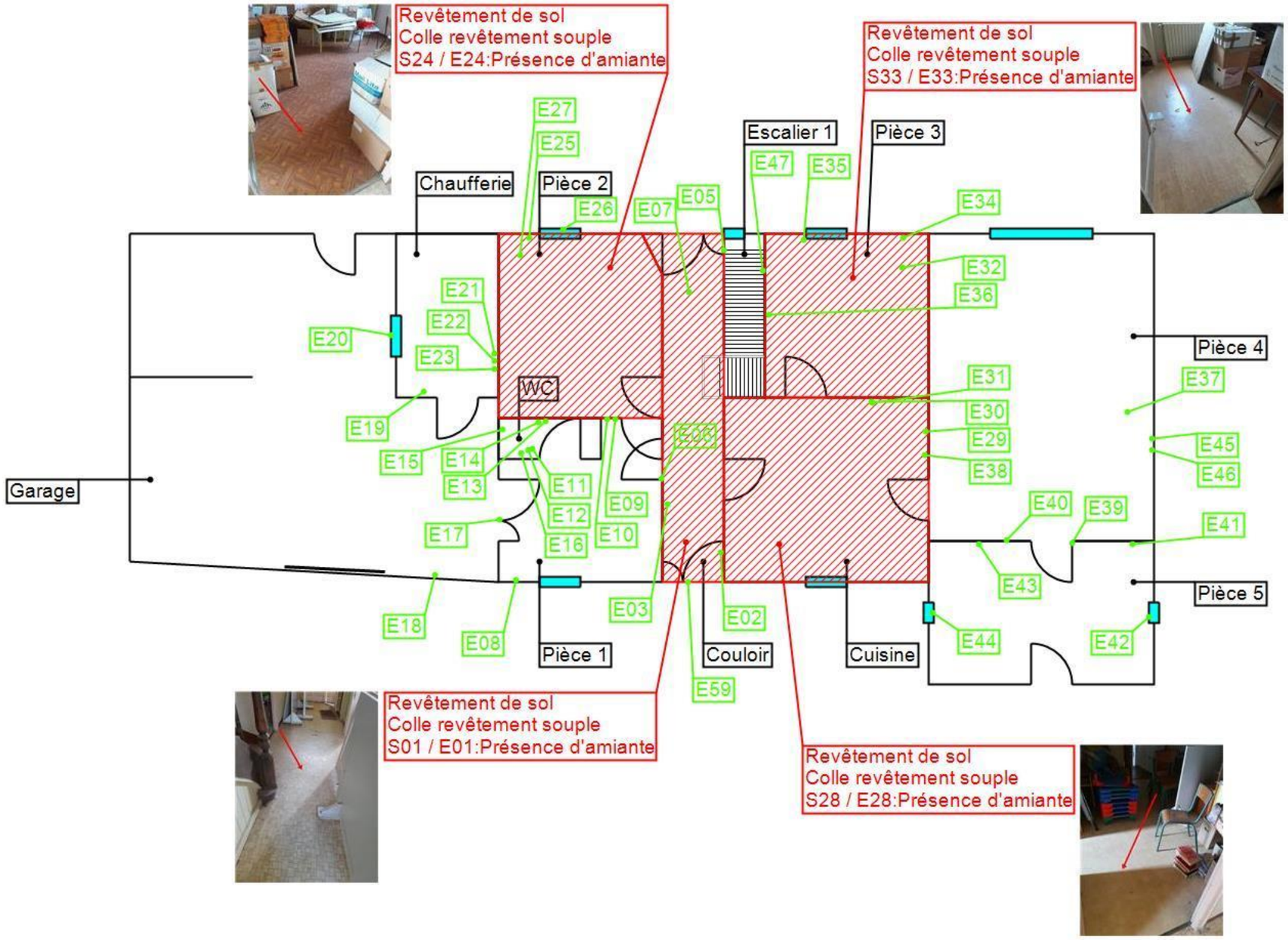
Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Peinture en vrac	0
Fr2	Non analysé	0

DETAIL DES RESULTATS :

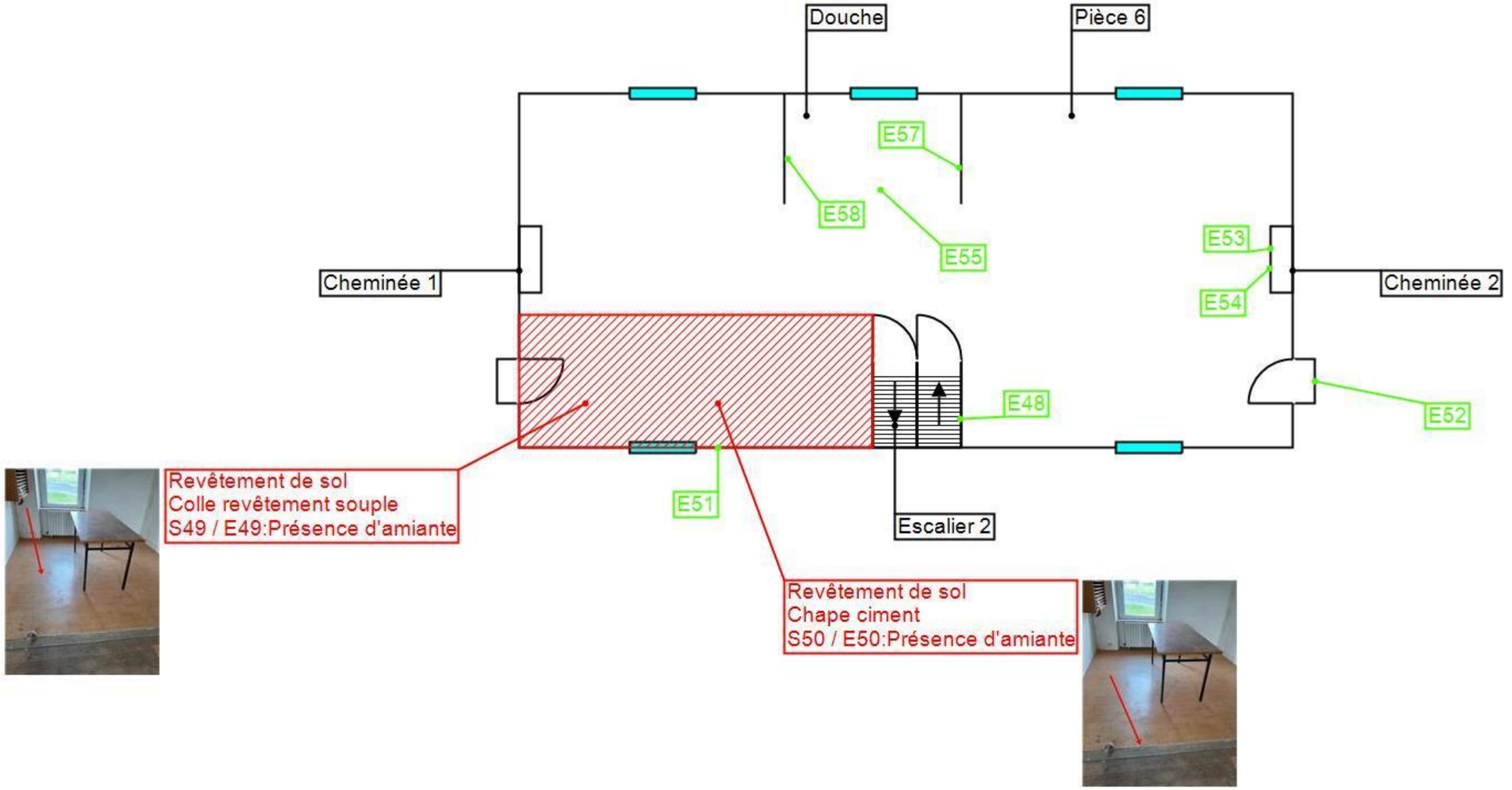
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées
Fr2		

ANNEXE CROQUIS

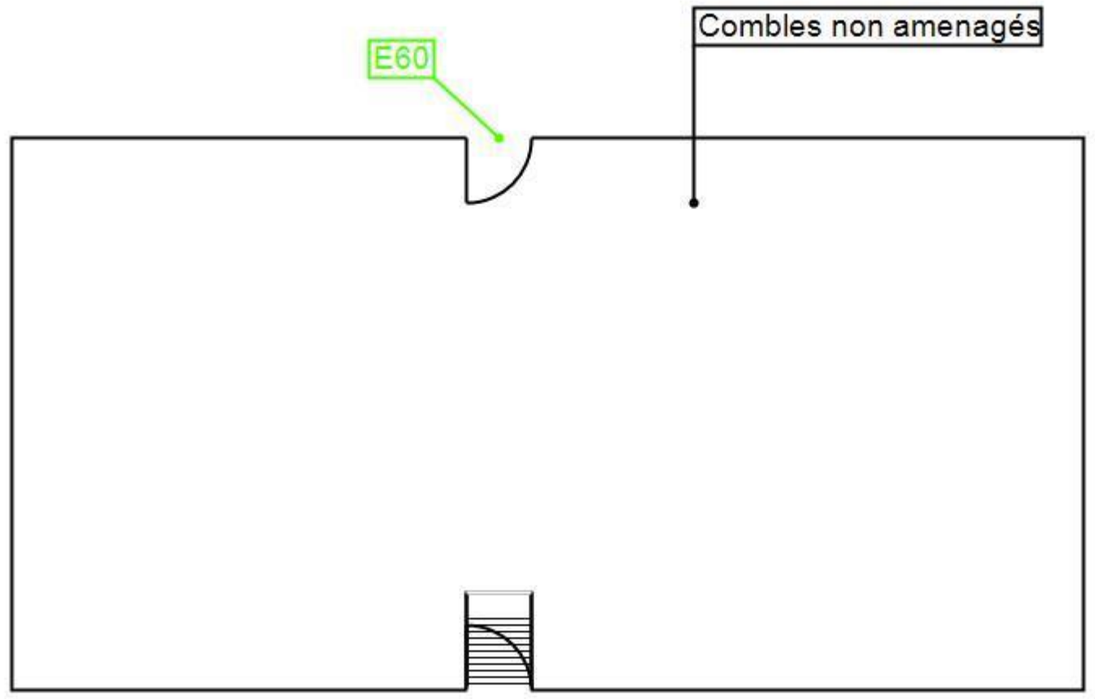
apave	**Planche de repérage**		
Client :	COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	Titre :	Vue d'ensemble
N° rapport :	A322310918_01_45333	Lieu d'intervention :	17 route des Caps 22400 HÉNANSAL
N° planche :	1/3 Version : 0		
Type :	Croquis		
Date :	08/06/2022	Bâtiment :	
Intervenant :	BECKER Siegfried	Etage :	
Origine du plan :	Croquis ou document transmis	Commentaire :	



apave	**Planche de repérage**		
Client :	COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	Titre :	Vue d'ensemble
N° rapport :	A322310918_01_45333	Lieu d'intervention :	17 route des Caps 22400 HÉNANSAL
N° planche :	2/3 Version : 0		
Type :	Croquis		
Date :	08/06/2022	Bâtiment :	
Intervenant :	BECKER Siegfried	Etage :	
Origine du plan :	Croquis ou document transmis	Commentaire :	



apave	**Planche de repérage**		
Client :	COMMUNE D'HENANSAL COMMUNE D'HENANSAL	Titre :	Vue d'ensemble
N° rapport :	A322310918_01_45333	Lieu d'intervention :	17 route des Caps 22400 HÉNANSAL
N° planche :	3/3 Version : 0		
Type :	Croquis		
Date :	08/06/2022	Bâtiment :	
Intervenant :	BECKER Siegfried	Etage :	
Origine du plan :	Croquis ou document transmis	Commentaire :	



ANNEXE PROCES VERBAUX D'ANALYSES

ANNEXE TABLEAU ESTIMATIF DES QUANTITES

Etage	Local	Composant	Matériau ou produit contenant de l'amiante	Estimation des quantités	Observations
RDC	**Couloir**	**Revêtement de sol**	Colle revêtement souple	**7 m²**	
RDC	**Pièce 2**	**Revêtement de sol**	Colle revêtement souple	**13,5 m²**	
RDC	**Cuisine**	**Revêtement de sol**	Colle revêtement souple	**12 m²**	
RDC	**Pièce 3**	**Revêtement de sol**	Colle revêtement souple	**7,5 m²**	
R+1	**Pièce 6**	**Revêtement de sol**	Colle revêtement souple	**9 m²**	
		Revêtement de sol	Chape ciment	**9 m²**	

L'estimation des quantités ne concerne que les matériaux ou produits contenant de l'amiante présents dans l'immeuble bâti et concernés par le programme de travaux.
Elle ne prend pas en compte :

- **Les autres matériaux ou produits contenant de l'amiante repérés dans l'immeuble bâti mais non concernés par le programme de travaux**
- **Les techniques utilisées par les entreprises de travaux pour la dépose des matériaux ou produits repérés.**
- **La quantité de déchets générés par les entreprises elles mêmes lors de la dépose de ces matériaux ou produits (équipements de protection individuelle, moyens de protection collective …)**

ANNEXE CERTIFICATION DE L'OPERATEUR DE REPERAGE



Certificat de compétences
Diagnostiqueur Immobilier

N° CPDI6391 Version 001

Je soussignée, Juliette JANNOT, Directrice Générale d'I.Cert, atteste que :

Monsieur BECKER Siegfried

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 01 (cycle de 5 ans) - CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention Date d'effet : 06/08/2020 - Date d'expiration : 05/08/2027
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention Date d'effet : 06/08/2020 - Date d'expiration : 05/08/2027
DPE individuel	Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel Date d'effet : 30/04/2019 - Date d'expiration : 29/04/2024
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique Date d'effet : 30/04/2019 - Date d'expiration : 29/04/2024
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 21/03/2019 - Date d'expiration : 20/03/2024
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 21/03/2019 - Date d'expiration : 20/03/2024
Termites	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine Date d'effet : 21/03/2019 - Date d'expiration : 20/03/2024

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 25/04/2022.

Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification ou Arrêté du 8 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux, dans les immeubles bâtis ou Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification – Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification – Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification. Ou Arrêté du 2 juillet 2018 modifié définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification Ou Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

I.Cert Institut de Certification

Certification de personnes
Diagnostiqueur
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K – 35760 Saint-Grégoire

cofrac ACCREDITATION N° 4-0522 PORTEE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR CERTIFICATION DE PERSONNES

CPE DI FR 11 rev18

ANNEXE ATTESTATION D'ASSURANCE

AXA France IARD
DIRECTION ENTREPRISES
Production R.C. – Grands Comptes
Télécopie 01.57 65 07 90

ATTESTATION

Nous, soussignés, AXA FRANCE IARD S.A., Société d'Assurance dont le Siège Social est situé 313 Terrasses de l'Arche – 92727 NANTERRE Cedex, atteste par la présente que l'assuré :

APAVE
Immeuble Canopy
6 rue du Général Audran
92400 COURBEVOIE

agissant tant pour son compte que pour celui de sa filiale **APAVE NORD OUEST SAS**

est couvert contre les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'il pourrait encourir à la suite de dommages causés dans le cadre de l'exercice de sa profession, par le contrat n° **10800807204**, souscrit auprès de notre Société, pour les activités et les montants de garanties suivants :

Activités assurées

Prestations techniques (y compris maintenance) et intellectuelles pour la maîtrise des risques humains, techniques et environnementaux, articulée autour des principaux métiers suivants :

- inspection et vérification des installations techniques, équipements et process
- bâtiment et génie civil
- essais, mesures et métrologie
- laboratoires d'analyses (non médicales)
- conseils
- formation
- certification, contrôle, qualification et homologation

y compris fabrication et vente de produits dans le cadre de ces métiers,
à destination de tous les secteurs d'activité.

A l'exclusion :
- **des missions de Contrôle Technique relevant de la loi Spinetta visées à l'article L 111.3 du Code de la construction et de l'habitation**
- **des travaux de désamiantage (enlèvement de l'amiante friable et non friable)**
- **des activités de classification et certification de navires et unités offshore.**

AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

Contrat RC n° 10800807204 2/2

Nature des garanties	Limites des garanties
Responsabilité Civile Exploitation / Après Livraison / Professionnelle	
Limite générale « Tous dommages corporels, matériels et immatériels » confondus *Sans pouvoir excéder pour :*	5 000 000 € par année d'assurance
a) les dommages immatériels non consécutifs	5 000 000 € par année d'assurance
b) les atteintes à l'environnement accidentelles sur sites des assurés non soumis à Autorisation ou Enregistrement	2 500 000 € par année d'assurance
c) tous dommages corporels, matériels et immatériels aux Usa/Canada *sous-limités :* c.1) Dommages immatériels aux USA CANADA	5 000 000 € par année d'assurance 1 000 000 € par année d'assurance
d) tous dommages causés par l'amiante et le plomb *	2 500 000 € par année d'assurance *

***Il précisé que cette garantie s'exerce également dans la limite des montants de garanties précités ou indiqués aux conditions particulières, en fonction de la nature des dommages.**

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **01/01/2022 au 31/12/2022** inclus sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à Nanterre le 30/12/2021
Par délégation
POUR L'ASSUREUR :

AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

CONSEILS SUR LES MODALITES D'ELIMINATION DES DECHETS

Les responsabilités du producteur de déchets

Le Code de l'Environnement dispose dans son article L. 541-2 : *«Tout producteur ou détenteur de déchets est tenu d'en assurer ou d'en faire assurer la gestion, conformément aux dispositions du présent chapitre. Tout producteur ou détenteur de déchets est responsable de la gestion de ces déchets jusqu'à leur élimination ou valorisation finale, même lorsque le déchet est transféré à des fins de traitement à un tiers. Tout producteur ou détenteur de déchets s'assure que la personne à qui il les remet est autorisée à les prendre en charge.»*

A ce titre, pour des travaux de désamiantage, le maître d'ouvrage (en général le propriétaire) est responsable de la bonne élimination des déchets issus du chantier . Les déchets de chantier tels que les équipements de protection des intervenants sont de la responsabilité de l'entreprise effectuant les travaux.

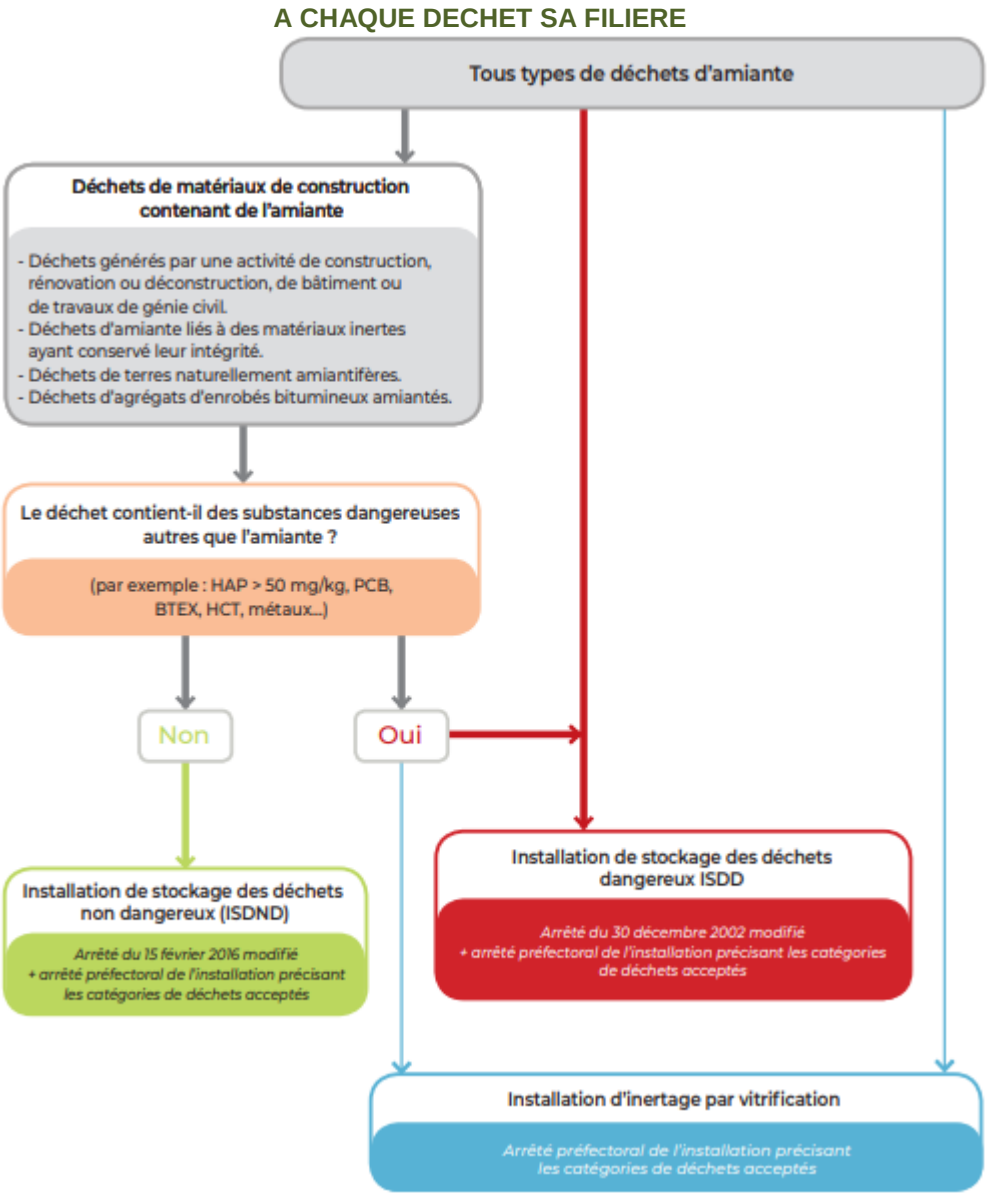
Les familles de déchets



Les différentes sortes de déchets d'amiante

Les déchets d'amiante se divisent en deux grandes catégories quant à la gestion de leur élimination. **Le traitement va dépendre de la nature des déchets amiantés.** :

Installation de stockage de déchets dangereux (ISDD) ou installation d'inertage par vitrification	**Installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND)**
Tous types de déchets amiantés, y compris les déchets connexes de chantiers contaminés (EPI, films de protection)	Déchets de matériaux de construction contenant de l'amiante générés par une activité de construction, rénovation ou déconstruction d'un bâtiment ou par une activité de construction, rénovation ou déconstruction de travaux de génie civil, y compris les terres naturellement amiantifères et les agrégats d'enrobés bitumineux amiantés



Document INRS

Organisation à prévoir pour la gestion de ces déchets

L'entreprise doit appliquer les dispositions réglementaires existantes concernant les déchets qu'elle produit ou détient, car elle en est responsable. Elle doit impérativement disposer, avant même le démarrage des travaux, d'un **certificat d'acceptation préalable (CAP)** de l'installation de stockage des déchets ou de traitement par vitrification pour chaque catégorie de déchet amianté que son activité va produire. Un **bordereau de suivi des déchets contenant de l'amiante (BSDA)** accompagne chaque lot depuis son lieu de production jusqu'à son élimination finale.

À toutes les étapes de la gestion de ces déchets, la manutention des déchets doit être organisée de façon à éviter la libération de fibres. L'utilisation de moyens adaptés d'aide à la manutention ou au levage est à rechercher. Le nettoyage des surfaces, outils, engins, véhicules sera effectué par humidification et aspiration avec du matériel adapté (soufflettes à proscrire). Les salariés doivent être informés des risques qu'ils encourent et formés aux moyens de prévention (modes opératoires, EPI, règles d'hygiène).

Élimination des déchets

Les déchets doivent être confiés à des centres de traitement autorisés, après demande d'un certificat d'acceptation préalable.

Les adresses des installations de stockage des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès des préfectures, des Conseils généraux, des mairies, des DREAL et de l'ADEME ainsi qu'en consultant les sites suivants :

https://www.sinoe.org/

http://www.dechets-chantier.ffbatiment.fr/